



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble Le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 26 février 2025

Monsieur le Maire de la Ville de Nice,
Monsieur le Président de la Métropole Nice Côte d'Azur,
Monsieur le Président du CCAS de la Ville de Nice,

La rémunération des agents publics connaît une situation alarmante.

La stagnation des grilles salariales atteint un niveau inédit, particulièrement pour la catégorie C, où de nombreux passages d'échelons n'entraînent aucun gain significatif sur le bulletin de paie.

Par ailleurs, depuis 2021, la résurgence de l'inflation a considérablement aggravé la dégradation du pouvoir d'achat des agents.

Face à cette situation, la revalorisation de 1,5% du point d'indice au 1er juillet 2023 est nettement insuffisante. Le décrochage salarial est bien réel.

La CGT défend, au plan national, plusieurs mesures essentielles pour améliorer les rémunérations des agents publics, à savoir une augmentation immédiate de la valeur du point d'indice à 6 euros, la compensation des pertes accumulées au fil des années, la mise en place sans délai d'un mécanisme d'indexation du point d'indice sur l'inflation, une refonte des grilles indiciaires pour garantir la reconnaissance des qualifications, l'évolution des carrières et l'attractivité de la Fonction Publique, et la mise en œuvre de l'égalité salariale femmes-hommes.

Sur le plan local, au sein de nos trois entités, les primes n'ont pas été revalorisées de manière collective depuis plus de 10 ans. Le CIA reste dérisoire, lorsqu'il est versé. Même l'attribution de la prime de pouvoir d'achat a été refusée.

La situation est critique.

De nombreux personnels sont en grande difficulté, parfois dans des conditions précaires.

En outre, elle ne participe pas à valoriser l'attractivité de notre collectivité.

Alors que vous affirmez porter une attention particulière au bien-être et à la qualité de vie des agents, vous avez la possibilité d'agir en leur faveur en réévaluant le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel.

Aussi, notre syndicat vous demande une augmentation immédiate de l'IFSE à hauteur de 150€ par mois pour tous les agents, et ce, pour toutes les catégories.

Cette mesure est indispensable pour reconnaître leur engagement et leur assurer des conditions de vie dignes.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

PO/ Le Syndicat CGT Nice Métropole Côte d'Azur
Le Secrétaire Général

Hugues JEFFREDO